

Informations de base	
<b>1993/0484(COD)</b> COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	Procédure terminée
Solvants d'extraction utilisés dans la fabrication des denrées alimentaires et de leurs ingrédients  Abrogation <a href="#">2008/0060(COD)</a>  <b>Subject</b>  3.10.10 Alimentation, législation alimentaire	

Acteurs principaux			
Parlement européen	<b>Commission au fond</b>	<b>Rapporteur(e)</b>	<b>Date de nomination</b>
	<div style="border: 1px solid red; display: inline-block; padding: 2px;">ENVI</div> Environnement, santé publique et protection des consommateurs		
Conseil de l'Union européenne	<b>Formation du Conseil</b>	<b>Réunions</b>	<b>Date</b>
	Agriculture et pêche	1800	1994-11-14

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
14/12/1993	Publication de la proposition législative	COM(1993)0659 	Résumé
17/01/1994	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
26/01/1994	Vote en commission, 1ère lecture		Résumé
10/03/1994	Publication de la position du Conseil	<a href="#">05072/1/1994</a>	Résumé
22/07/1994	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 2ème lecture		
30/08/1994	Vote en commission, 2ème lecture		
14/11/1994	Approbation de l'acte par le Conseil, 2ème lecture		
07/12/1994	Signature de l'acte final		
07/12/1994	Fin de la procédure au Parlement		
21/12/1994	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1993/0484(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Directive
Modifications et abrogations	Abrogation <a href="#">2008/0060(COD)</a>
Base juridique	Règlement du Parlement EP 66_o-p4 Règlement du Parlement EP 52-p1 Traité CE (avant Amsterdam) E 100A
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ENVI/3/05336

#### Portail de documentation



#### Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T3-0071/1994 <a href="#">JO C 061 28.02.1994, p. 0062-0101</a>	09/02/1994	<a href="#">Résumé</a>
Texte adopté du Parlement, 2ème lecture		T4-0006/1994 <a href="#">JO C 276 03.10.1994, p. 0011-0013</a>	15/09/1994	<a href="#">Résumé</a>

#### Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Position du Conseil	<a href="#">05072/1/1994</a> <a href="#">JO C 172 24.06.1994, p. 0001</a>	10/03/1994	<a href="#">Résumé</a>

#### Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(1993)0659  <a href="#">JO C 015 18.01.1994, p. 0017</a>	14/12/1993	<a href="#">Résumé</a>
Communication de la Commission sur la position du Conseil	SEC(1994)1084 	17/07/1994	

#### Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	<a href="#">CES0230/1994</a> <a href="#">JO C 133 16.05.1994, p. 0021</a>	23/02/1994	<a href="#">Résumé</a>

#### Informations complémentaires

--	--	--

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final
<a href="#">Directive 1994/0052</a> <a href="#">JO L 331 21.12.1994, p. 0010</a> <span style="float: right;"><a href="#">Résumé</a></span>

## Solvants d'extraction utilisés dans la fabrication des denrées alimentaires et de leurs ingrédients

1993/0484(COD) - 23/02/1994 - Comité économique et social: avis, rapport

Le Comité approuve la proposition de la Commission autorisant de manière temporaire l'utilisation du cyclohexane, tout en demandant que les tests supplémentaires que doit effectuer le Comité scientifique pour l'alimentation humaine (CSAH) soient réalisés le plus rapidement possible. Cet avis a été adopté à l'unanimité.

## Solvants d'extraction utilisés dans la fabrication des denrées alimentaires et de leurs ingrédients

1993/0484(COD) - 07/12/1994 - Acte final

La directive du Parlement européen et du Conseil vise, compte tenu de l'accord provisoire du Comité scientifique pour l'alimentation humaine (CSAH), à permettre l'utilisation du solvant Cyclohexane employé dans la préparation des arômes et ce, en attendant l'avis définitif du CSAH. Les Etats membres modifient leurs dispositions législatives, réglementaires et administratives de manière à autoriser la commercialisation des produits conformes à la directive au plus tard le 07.12.1995.

## Solvants d'extraction utilisés dans la fabrication des denrées alimentaires et de leurs ingrédients

1993/0484(COD) - 09/02/1994 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a approuvé la proposition de la Commission suivant la procédure prévue à l'article 143, par. 1 de son règlement intérieur (procédure sans rapport).

## Solvants d'extraction utilisés dans la fabrication des denrées alimentaires et de leurs ingrédients

1993/0484(COD) - 10/03/1994 - Position du Conseil

Le texte de la position commune correspond en substance à la proposition de la Commission telle qu'elle a été approuvée par le Parlement européen.

## Solvants d'extraction utilisés dans la fabrication des denrées alimentaires et de leurs ingrédients

1993/0484(COD) - 14/12/1993 - Document de base législatif

La proposition de directive vise, compte tenu de l'accord provisoire du Comité scientifique pour l'alimentation humaine (CSAH), à permettre l'utilisation du solvant Cyclohexane employé dans la préparation des arômes, en attendant l'avis définitif du CSAH.

# **Solvants d'extraction utilisés dans la fabrication des denrées alimentaires et de leurs ingrédients**

1993/0484(COD) - 15/09/1994 - Texte adopté du Parlement, 2ème lecture

Le Parlement a approuvé la position commune du Conseil sans amendements.